



Éducation des patients pour le traitement par radiothérapie des maladies inflammatoires et maladies dégénératives en période de pandémie de Covid-19

Chère patiente, cher patient,

Vous nous avez été adressé(e) par vos médecins traitants pour recevoir une radiothérapie antalgique et anti-inflammatoire. Nous souhaitons vous présenter ci-après l'irradiation antalgique en cas d'arthrose et de maladies inflammatoires des tendons et des articulations.

Le procédé :

L'irradiation antalgique utilise des rayons X modérés. Ce procédé est utilisé en Allemagne depuis plus de 100 ans. La qualité de rayonnement appropriée est déterminée par un médecin spécialisé en radiothérapie avec l'aide d'un physicien médical.

Selon la maladie, 6 à 12 séances sont nécessaires, 2 à 3 fois par semaine. Chaque séance de radiothérapie ne dure que quelques minutes.

Si des troubles résiduels persistent après 12 semaines, nous pouvons répéter la radiothérapie plusieurs fois.

Le principe d'action :

L'effet des rayons est comparable à celui des médicaments contre la douleur. Les deux thérapies réduisent entre autres les messagers qui commandent les cellules inflammatoires.

Cependant, dans les régions peu irriguées comme les articulations ou les tendons, seule une très faible quantité de substance active du médicament antidouleur parvient à destination. C'est ce qui explique l'effet souvent limité des antalgiques. Le rayon X atteint cependant de l'extérieur la région douloureuse et peut également aider là où les médicaments ne parviennent pas à agir, notamment en raison du faible flux sanguin. La radiothérapie des maladies inflammatoires et dégénératives est un traitement à faible risque avec un taux de réussite élevé en termes de soulagement de la douleur. Contrairement à l'utilisation de rayons agressifs dans le traitement du cancer, la radiothérapie ne détruit pas les tissus cellulaires.

Pendant la radiothérapie, les douleurs peuvent d'abord diminuer à court terme, principalement en raison d'une meilleure circulation sanguine et de l'élimination des produits du métabolisme. Par la suite, il est possible que les douleurs augmentent à nouveau jusqu'au niveau connu.

Il ne faut pas s'attendre à une aggravation de vos douleurs par l'irradiation antalgique. Veuillez noter que l'effet anti-inflammatoire proprement dit, avec un soulagement à long terme des douleurs, ne se manifeste généralement qu'au bout de 6 à 12 semaines.

L'exposition aux radiations :

Nous irradiions les maladies bénignes avec des rayons X doux et de très faibles doses de rayonnement. Bien que l'exposition aux rayons dits "diffusés" soit extrêmement faible, nous protégeons vos organes sensibles aux radiations avec des tabliers de plomb. L'exposition aux rayons, par exemple lors de l'irradiation de l'épaule (1,2- 2,0 mSv), est comparable à environ 15 vols transatlantiques (à 0,1 mSv), ou à 6 mois de vie dans la région Rhin-Main (2,4 mSv).

Le déclenchement d'un cancer par une dose de rayonnement aussi faible est très improbable et n'a pas été observé au cours des longues décennies d'utilisation de rayons X peu puissants pour soulager la douleur (depuis 1910 environ).

La première consultation:



Afin de protéger nos patients et notre personnel, nous ne vous traiterons PAS en cas d'infection au Covid-19 ou sans masque FFP 2.

Pour le premier entretien, veuillez apporter, en plus d'un masque FFP 2, la référence (établie pour la radiothérapie), des radiographies récentes et des résultats écrits. Lors de l'inscription, nous conviendrons avec vous des autres jours de radiothérapie avec une plage horaire fixe de 30 minutes (identique pour tous les rendez-vous) pendant lesquels vous pourrez venir chez nous.

Après l'examen physique et l'entretien d'information avec le médecin, le champ d'irradiation est dessiné, photographié et documenté dans votre dossier médical. Vos données sont correctement enregistrées et protégées contre tout accès non autorisé. Les informations relatives à la protection des données conformément au règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) sont disponibles à l'inscription.

La radiothérapie :

Notre règlement pour éviter tout risque de contagion de Covid-19 est clair : n'entrez dans le cabinet qu'avec un masque FFP-2 et uniquement DANS les limites de votre plage horaire flexible de 30 minutes !

Si vous êtes en avance, veuillez attendre à l'extérieur du cabinet jusqu'à l'ouverture de votre créneau horaire.

Les séances de radiothérapie ne durent que quelques minutes et ont lieu 2 à 3 fois par semaine. Nous disposons d'un espace d'attente suffisant pour 6 patients qui peuvent venir librement pendant les 30 minutes d'horaires variables.

Nous ne faisons pas d'appel. Veuillez vous-même faire attention à qui est venu avant et après vous. Si l'un des deux vestiaires de votre salle d'attente se libère, veuillez y entrer. Déshabillez-vous uniquement là où le champ d'irradiation se trouve et mettez vos tabliers de plomb de manière autonome. De là, vous serez conduit à la salle d'irradiation.

Par respect pour les professionnels qui vous traitent, nous vous prions de veiller à porter des vêtements propres et à avoir une hygiène corporelle adéquate.

Le suivi de la radiothérapie :

Si des troubles résiduels persistent 3 mois après la fin de l'irradiation, une nouvelle irradiation peut être effectuée. Pour cela, veuillez prendre un nouveau rendez-vous à notre consultation au numéro de téléphone suivant : 069-175 36 883.

N'oubliez pas de demander à votre médecin traitant ou au spécialiste qui vous a adressé de vous faire une nouvelle ordonnance (en haut à droite sur la radiothérapie).

Résumé de la situation :

La radiothérapie des maladies inflammatoires et dégénératives est un traitement à faible risque avec un taux de réussite élevé en termes de soulagement de la douleur. Il ne faut pas s'attendre à des effets secondaires aigus ou chroniques. Le déclenchement d'un cancer est très improbable en raison de la très faible dose de rayonnement et n'a pas été observé à ces faibles doses de rayonnement.

Vous avez d'autres questions ? Nous répondrons volontiers à toutes vos questions lors de notre entretien d'information médical.